



DN n° 816 - Semaine du 7 au 13 avril 2008

Maroc - Belgique - Europe - Divers

Editorial

L'Islam belge dans la tourmente

(Suite et fin)

L'ADMINISTRATION

Dans un souci de clarté et d'efficacité, nous pensons qu'il est opportun d'adoindre une Administration au Collège des Musulmans. Celle-ci sera composée de deux Directions : La Direction de l'Enseignement de religion Islamique et la Direction des Affaires Cultuelles.

a) La Direction de l'Enseignement

Mission :

En collaboration avec les différents Ministères de l'Enseignement primaire et secondaire, avec les différentes instances scolaires, avec les centres pédagogique et avec les syndicats, la Direction de l'Enseignement consistera essentiellement à organiser, gérer et structurer l'enseignement de la religion Islamique, désigner les enseignants, assurer le suivi pédagogique, organiser la formation et le recyclage des enseignants, inspection, titres requis...

b) La Direction des Affaires Cultuelles

Mission :

Elle devra se consacrer principalement à la procédure de reconnaissance des Communautés Islamiques (mosquées et imams) et en collaboration avec les mosquées à la gestion quotidienne du temporel (entretien, achat, réaménagement, restauration, service social, accompagnement, formations, renseignements et informations Elle devra également assurer les aspects sociaux du Culte : bâtiment, budget, abattage rituel, conseillers religieux (prisons, hôpitaux, Armée), et en collaboration avec les Instances Religieuses Musulmanes : établissement des calendriers des fêtes religieuses, l'horaire des prières, alimentation "halal", cimetières musulmans, édition de publications et médias, le dialogue interreligieux ...

PROJET DE CREATION D'UN INSTITUT SUPERIEUR ISLAMIQUE DE BELGIQUE

Actuellement, il n'existe pas d'établissement supérieur d'études Islamiques permettant la formation spécifique des imams et des enseignants de religion Islamique.

Il semble qu'une véritable politique d'intégration des musulmans en Belgique passe nécessairement par la formation de cadres musulmans issus de l'immigration. Cela suppose donc la création en Belgique d'un institut et de cycles d'études et de formations sur l'Islam.

Celui-ci aura un statut de droit belge. Géré par le Collège des Musulmans et patronné par différentes institutions universitaires belges. La structure administrative, le programme des cours et les diplômes délivrés par l'Institut Supérieur Islamique de Belgique seront élaborés, réalisés et reconnus par le ministère belge de tutelle.

Sur le plan philosophique, les formations dispensées tiendront compte à la fois des apports fondamentaux de l'Islam belge (religion, culture, civilisation, histoire, politique etc..) et de la situation spécifique des Musulmans de Belgique (statut des minorités religieuses, aspirations légitimes, islam tolérant et démocratique etc..).

Nous pensons que de cette façon, l'enseignement de l'Institut Supérieur Islamique de Belgique peut apporter des solutions pratiques aux problèmes concrets des Musulmans, établis en Belgique. L'enseignement de l'Islam dans le primaire et le secondaire trouvera des Belges musulmans et des Musulmans belges formés et aptes à prendre en charge des jeunes musulmans dans ces deux niveaux.

Les mosquées de Belgique seront dirigées par des imams formés en Belgique. Ces derniers seront capables de reconnaître les besoins spécifiques de leurs fidèles et y répondre par des actions adaptées et adéquates à leur situation, conformément aux coutumes et aux lois belges.

Enfin, nous estimons que si les enseignants et les Imams sont formés en Belgique, reconnus, employés et payés par l'Etat Belge, cela les conduira à ne plus subir des pressions extérieures (ambassades et autres) et à adhérer de façon indiscutable à la société civile belge.

CONCLUSION

Pour une vraie représentation des communautés islamiques

J'espère avoir formulé dans ce projet la méthode la plus démocratique qui permettra de dégager une représentation réelle des communautés Islamiques, basée sur la participation active et la plus large possible des musulmans à la vie de leurs communautés, tout en excluant toute influence démagogique et hasardeuse dans l'organisation du culte Islamique.

Nous sommes convaincus qu'en instituant un vrai dialogue dans une concertation constructive et un dialogue interactif avec les communautés Islamiques, le Gouvernement, les autorités locales et la société civile, sur base des principes

énoncés précédemment, permettront, d'affiner le projet, de l'améliorer et de préparer ainsi son adoption et sa réalisation définitive.

Nous souhaitons que notre proposition puisse par ailleurs s'inscrire dans le prolongement de la volonté d'intégration exprimée par les pouvoirs publics et la majorité écrasante des Musulmans de Belgique. Et, nous sommes aussi convaincus que cette proposition suscitera un intérêt certain de la part des autorités belges et une collaboration massive et surtout constructive des divers acteurs concernés par l'Islam en Belgique afin qu'en ensemble nous aboutissions à la réaliser dans un esprit ouvert et avec le plus large consensus possible.

Finalement, les musulmans sont disposés à entamer un débat serein avec tous ceux qui se soucient d'un règlement juste et équitable concernant la reconnaissance et l'installation définitive du Chef du Culte Islamique en Belgique.

Sarie Abdeslam
Bruxelles, le 20 avril 2008

[**Top**](#)

Maroc



constitue pour la Catalogne "une grande chance", car elle permet de connaître différentes cultures. "L'immigration est un plus pour la Catalogne au niveau culturel, économique et social", a-t-il affirmé.

Le responsable catalan a également appelé à l'intensification des efforts de coopération entre les pays des deux rives de la Méditerranée, pour édifier un espace méditerranéen emprunt de liberté, coexistence et compréhension.

Le gouvernement de Catalogne, a annoncé le secrétaire catalan, est en train d'élaborer "une charte de l'immigration" regroupant plusieurs points positifs, notamment la réduction de dix à cinq ans de la durée pour l'obtention de la nationalité, l'octroi de permis de travail pour les bénéficiaires du regroupement familial, principalement les femmes et la garantie de tous les services sociaux aux immigrés.

L'ambassadeur du Maroc en Espagne et président-délégué de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, Omar Azziman, s'est félicité, pour sa part, de la participation de la communauté marocaine établie en Catalogne dans le développement de cette région autonome espagnole et dans le processus de développement socio-économique du Maroc.

Création d'un projet culturel maroco-catalan "Maison Maroc en Catalogne" à Barcelone

La communauté marocaine de Catalogne, la plus grande en nombre de toute l'Espagne, a pu s'intégrer dans la société catalane et s'organiser au sein de plusieurs associations, a-t-il souligné.

Il a félicité, dans ce contexte, les présidents d'associations de Catalogne pour avoir constitué "une fédération des entités culturelles catalanes d'origine marocaine" qui assumera des missions sociales, économiques et communicationnelles d'importance, outre le fait qu'elle va être le porte-parole d'associations et d'organisations de la communauté marocaine de Catalogne.

M. Azziman s'est également félicité de l'excellence des relations entre le Maroc et la Catalogne dans tous les domaines, soulignant les bons résultats de la visite du président du gouvernement autonome de Catalogne la semaine dernière au Maroc.

La conseillère (ministre) catalane chargé du travail a agréablement accueilli le projet de création de la Maison Maroc en Catalogne, exprimant la disposition du gouvernement catalan à donner corps à ce projet en coordination avec les autorités marocaines.

La ministre catalane a également souligné que l'immigration constitue un moteur économique fondamental pour la Catalogne, qui oeuvre inlassablement pour l'intégration de tous les immigrés.

La Catalogne s'attelle avec force à garantir les droits des immigrés et à lutter contre toutes les formes de discrimination, a-t-elle dit, soulignant le rôle essentiel joué par



les associations des immigrés et leur contribution aux efforts d'intégration et de solidarité entre l'ensemble des composantes de la société catalane.

Culture : Création d'un projet culturel maroco-catalan "Maison Maroc en Catalogne" à Barcelone

Le Maroc et la Catalogne examinent un projet culturel commun pour la création, à Barcelone, de la "Maison Maroc en Catalogne", a annoncé le ministre délégué chargé de la communauté marocaine à l'étranger, Mohamed Ameur.

Le ministre, qui présidait, dimanche à Barcelone, une rencontre organisée par la Fédération des entités culturelles catalanes d'origine marocaine, en présence de la conseillère catalane (ministre) chargé du travail, Mar Serna et le secrétaire chargé de l'immigration de la Généralitat, Oriol Amoros, a affirmé que la création de cet important projet sera une réponse franche à tous ceux qui parlent de choc des civilisations.

Plus de 300 membres de la communauté marocaine établie en Catalogne, aux îles Baléares, en Aragon et à Valence, ont pris part à cette rencontre, dont un grand nombre sont des présidents d'associations et d'organisations.

Le ministre délégué chargé de la communauté marocaine à l'étranger avait eu, auparavant, des rencontres avec les présidents d'associations de Marocains résidant en Catalogne, axées sur les problèmes rencontrés par la communauté marocaine.

Les réunions du ministre avec les présidents d'associations regroupées au sein du congrès des associations des résidents marocains de Catalogne et les présidents d'associations affiliées à "la Plate-forme Pro démocratique et Justice-Catalogne", ont été axées sur les problèmes rencontrés par les Marocains de Catalogne, notamment ceux relatifs aux documents administratifs tels que l'obtention rapide de la fiche anthropométrique nécessaire à la régularisation de leur situation, l'équivalence du permis de conduire, ainsi que l'apprentissage de la langue arabe aux générations nées en Catalogne.

MAP

Campagne de dons

Solidarité entre Marocains d'ici et d'ailleurs

L'Association interculturelle du dialogue et d'éducation nourrit des projets pour le Maroc

Publié le : 15.04.2008 | 17h45

Le destin a guidé leur pas vers l'étranger pour s'y installer, tout comme l'ont fait avant eux, des centaines de milliers de Marocains.

Mais, contrairement à beaucoup d'entre eux, ils n'ont pas oublié leurs pays d'origine. Il s'agit d'un collectif d'émigrés, installés en Belgique, qui ont décidé de venir en aide à leurs compatriotes restés au bled et qui sont dans le besoin.

Chaque fois qu'ils ont eu l'occasion, ils font acheminer des dons vers diverses régions du Maroc.

«Notre association (AIDE), en partenariat avec la Fondation Hassan II, l'Association écoliers du monde et avec le soutien du ministère de la région de Bruxelles-Capitale direction Ressources humaines et égalité des chances, a développé depuis plusieurs années un ensemble de projets de développement dans le Nord du Maroc et principalement dans la province d'El Hajeb», affirme Hamid Oukassi, président de l'Association interculturelle du dialogue et d'éducation. Ce soutien prend différents aspects et peut se présenter sous forme d'un don d'une ambulance, d'aide à la scolarisation des enfants, de distribution de matériel scolaire et paramédical, de vélos pour le déplacement des écoliers, de chaises roulantes pour les invalides, etc.

Tout ce matériel provient de Belgique. Il est récolté par les membres des sections se trouvant dans plusieurs communes et villes de ce pays (Bruxelles, de Gand, Courtrai...).

Toutefois, les activités de l'association ne se limitent pas à la distribution de dons. Comme son nom l'indique, cette ONG prône le dialogue et l'échange entre les Marocains des deux rives en jetant des passerelles entre les deux pays, le Maroc et la Belgique.

Chaque année, des espaces de rencontre sont organisés pour permettre aux émigrés de renouer avec la mère patrie et de perpétuer le dialogue avec leur culture d'origine.

Selon le président de l'association, son objectif est de sensibiliser les jeunes et leurs parents ainsi que les mamans résidant à l'étranger à la problématique du développement de leurs pays d'origine pour éviter l'émigration clandestine.

Elle vise par la même occasion à consolider et à développer des partenariats entre les associations, mais aussi avec les autorités publiques en vue de contribuer au développement des zones rurales, car c'est là où il reste beaucoup à faire en matière de scolarisation à tout âge et surtout pour la femme rurale.

La toute dernière action de l'association, qui a eu lieu il y a quelques jours à peine dans la région de Meknès, était assez particulière.

«Nous avons fait un geste généreux envers nos artistes et leurs familles», précise Hamid Oukassi, avant d'ajouter : «C'est un geste exceptionnel dans le domaine artistique. Nous avons distribué 11 ordinateurs, 70 cartables, 5 vélos, 6 chaises roulantes et quelques jouets pour les enfants. J'ai dit exceptionnel, parce que tout le monde croit que les artistes ont suffisamment de moyens pour affronter les mauvaises surprises que nous réserve la vie. Et c'est grâce à M. Chahid, directeur artistique et culturel, que nos artistes ont eu droit à ces aides pour la première fois».

Projets d'avenir

L'avenir de l'association sera fait de rencontres, de visites et de projets de nouveaux



partenariats et synergies. «Le but est d'investir dans le développement au Maroc des échanges entre la femme rurale et la femme issue de l'émigration. Des écoliers et des professeurs de Belgique et du Maroc vont, bien entendu, y participer.

Nos efforts seront concentrés sur la lute contre l'alphabétisation de la femme rurale et son soutien pour un meilleur suivi de la scolarité de ses enfants», souligne le président de l'association en affirmant que ces rencontres seront l'occasion, pour l'ensemble des participants de promouvoir l'idée que la diversité des cultures, synonyme de tolérance, de dialogue et de coopération, d'égalité des chances et l'un des meilleurs gages de paix de développement des peuples pour une coexistence pacifique».

Par Kenza Alaoui | LE MATIN

Une Marocaine a remporté un siège dans le Parlement italien, après la victoire de la coalition Droite-Centre, emmenée par Silvio Berlusconi, vainqueur des législatives italiennes.

Souad Sbaï, active dans le domaine associatif, s'est présentée sous les couleurs du parti de l'Union nationale, dirigé par l'ancien ministre des Affaires étrangères Gianfranco Fini, allié de cette coalition.

Connue pour ses actions en faveur de la promotion des conditions des femmes immigrées en Italie, Souad Sbaï, arrivée en Italie dans les années 80 du siècle dernier, est présidente de l'association des femmes marocaines au sein du réseau associatif italien. Elle a également présidé la Confédération des Marocains en Italie, avant de démissionner pour se consacrer à la campagne électorale.

Docteur en droit comparé et diplômée en philosophie après des études universitaires à Rome, Souad Sbaï dirige le Centre culturel Ibn Rochd et un mensuel marocain édité en langue arabe consacré aux questions des immigrés arabes en Italie.

Mariée et mère de deux enfants, elle est également membre du comité religieux consultatif initié par le ministre italien de l'Intérieur dans l'ancien gouvernement Berlusconi.

Source: MAP

Investissements

Les néerlandais accompagnent les MRE

- 7 candidats à la mission start-up2
- Secteurs concernés: santé, pêche, télécoms, habillement et tourisme

Accompagner le retour des jeunes MRE au bercail, c'est la mission que s'est



assignée la fondation IntEnt (International entrepreneurship). L'idée est de les aider à réaliser des projets d'investissement dans leur pays d'origine. Une mission start-up composée de 7 marocains basés aux Pays-Bas est en visite actuellement au Maroc.

Objectif: soutenir des jeunes entrepreneurs, désireux d'investir au Maroc. Les sessions de préparation ont débuté aux Pays-Bas, par un workshop dans le but de sensibiliser les candidats au climat des affaires au Royaume. Le déplacement au Maroc, qui durera jusqu'au 27 avril, est une 1ère approche de l'environnement économique du pays. Des rendez-vous sont pris pour chacun des candidats pour leur permettre d'approcher le secteur dans lequel ils souhaitent investir et compléter sur place leurs projets. Ces derniers concernent des secteurs très divers: santé, pêche, télécoms, habillement, tourisme... Ilham Grinate, 31 ans, cadre bancaire se dit prête à rejoindre son pays d'origine. «Notre premier contact avec les responsables du CRI et les banques nous conforte dans ce choix de rentrer. Nous avons pu nous rendre compte des facilitations offertes aux jeunes entrepreneurs», dit-elle.

Sanassine Maftouhi, collaborateur audiovisuel auprès d'une université à Amsterdam, a eu l'idée, avec 2 associés, de réaliser un élevage de poissons. «Entreprendre est un objectif que l'on va certainement réaliser au Maroc. L'objectif est de partager notre expérience acquise aux Pays-Bas», assure-t-il.

Quant à Amal Amghane, 27 ans, administrateur, elle projette d'ouvrir un magasin de robes de soirée. «La mission Start-up 2 m'a permis de découvrir, en peu de temps, le monde des affaires au Maroc et de bénéficier d'une assistance professionnelle pour la réalisation de l'étude de marché».

Pour rappel, une 1re mission avait eu lieu l'année dernière. Parmi les projets sélectionnés, plusieurs ont abouti. C'est le cas de celui de Mehdi Hadadi, venu rencontrer les candidats de cette édition pour leur prodiguer, à son tour, ses conseils. Il a créé la société Nelmar, d'exportation de fruits et légumes et s'apprête à lancer une autre affaire d'importation de produits de marque. Les candidats s'accordent à dire que l'aide technique de l'institution est primordiale dans l'encouragement à l'initiative.

IntEnt , financée par le ministère néerlandais de la Coopération Internationale, la commission européenne et des ONG, propose des programmes qui facilitent la création de nouveaux business. La fondation a un bureau de coordination et dispose d'un réseau de conseillers d'affaires dans plusieurs pays : Ghana, Turquie, Afghanistan. IntEnt Maroc est le premier bureau étranger créé, il y a 11 ans.

Jihane Kabbaj

MAROC

Les Guides de voyage de L'Internaute

<http://www.linternaute.com/voyage/maroc/>



Culture

Concours culturel et artistique pour les enfants de la communauté marocaine aux Etats-Unis

"My morocco" est le thème d'un concours culturel et artistique réservé aux enfants de 4 à 12 ans établis aux Etats-Unis et issus de parents ou grands-parents d'origine marocaine, annonce un communiqué des organisateurs.

Les participants au concours, initié conjointement par le MACC et le Club Marocain de Washington (WMC), pourront soumettre des dessins, peintures, collages ou photographies reflétant des expériences vécues lors de visites au Maroc ou illustrant des histoires et des traditions familiales exprimant ce que signifie le pays pour ces jeunes enfants.

Les concurrents doivent soumettre des copies de leurs œuvres artistiques avant le 30 mai prochain à l'adresse électronique du MACC. Une exposition collective des œuvres sélectionnées est programmée pour le 14 juin prochain au Centre communautaire de Walter Reed, à Arlington (Virginie) avec la participation des jeunes concurrents et leurs parents ou tuteurs.

Des prix d'encouragement seront attribués, à cette occasion, aux artistes en herbe.

Les initiateurs du concours visent à éduquer les enfants de la deuxième génération de la communauté marocaine aux Etats-Unis à s'imprégner de la culture et des traditions du pays d'origine de leurs parents ou aïeuls.

MAP

[**Top**](#)

Belgique





l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.

Les fiches ‘facts and figures’ ont été rédigées sur base de questions arrêtées par un comité scientifique rassemblant des représentants du Centre pour l’égalité des chances et la lutte contre le racisme, de la Fondation Roi Baudouin, ainsi que les professeurs Marie-Claire Foblets (KUL) et Marco Martinello (Ulg).

Un objectif du rapport est de pouvoir fournir à toute personne intéressée par la question de la migration en Belgique, un matériel d’informations minimales sur des thèmes marqués par une complexité sérieuse et une évolution constante, tels que : la démographie : de quoi parle-t-on, qui vient, qui part, qui reste, que sait-on des flux et des stocks, des motivations des migrations et de la réalité de l’asile ? les droits : quel est l’état des lieux de la législation, tant du point de vue du pays d’accueil que des populations concernées ? l’emploi : quel est l’état des lieux de l’emploi des personnes étrangères ?

Comment l’obtenir ?

Télécharger gratuitement la publication (pdf, 1 MB)

http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/3_Publications/PUB2008_1784_PolitiqueMigratoire_Facts.pdf

Niveau historique du nombre d’arrivées d’étrangers en Belgique

10/04/2008 12:48

Le nombre d’entrées d’étrangers en Belgique est à un niveau historiquement élevé, ressort-il d’un rapport du Centre pour l’égalité des chances et de lutte contre le racisme. Plus de 90.000 arrivées d’étrangers ont été enregistrées en 2005, provenant majoritairement de pays européens.

Trois nationalités se détachent nettement: les Français, les Néerlandais et les Marocains représentent respectivement 13, 13 et 9 pc des entrées d’étrangers en 2005. Ils sont suivis par les Polonais (6 pc), les Allemands et les Turcs (4 pc). Ce rapport regroupe pour la première fois toute une série de chiffres relatifs au phénomène migratoire en Belgique. (NLE)

Le Vif L’Express

Maroc-Belgique: Dans l’attente d’un déclic

• **Les échanges commerciaux sont encore trop faibles en volume**

Vu du Maroc, la Belgique est synonyme de l’Union européenne, et pour ceux qui aiment les clichés, de frites, chocolat, la bière et les fréquentes querelles communautaires entre Flamands et Wallons. La forte diaspora marocaine implantée dans ce pays, 400.000 personnes dont des binationaux, pouvait pourtant servir de vecteur de connaissance mutuelle. A l’évidence, il n’en est rien.

Côté marocain comme belge, les efforts de communication actuels ne suffisent pas.

En Belgique, et L'Economiste l'a constaté en préparant ce dossier, les réformes entreprises par le Maroc au niveau du politique et de l'ouverture de la société ne sont presque pas connus. Encore moins, le dynamisme actuel de l'économie du Royaume et les opportunités d'investissement qu'elle peut offrir aux investisseurs et aux entreprises implantées en Belgique. La diplomatie économique dont se vante tant le ministère marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, est au niveau zéro, du moins en Belgique. Cette absence est d'autant plus dommageable que ce pays, petit par la taille (10 millions d'habitants) est un formidable tremplin de rayonnement international par sa capitale. Quartier général de l'Union européenne, Bruxelles, 20% du PNB belge, un million d'habitants de 200 nationalités différentes, concentre les sièges de plusieurs institutions internationales et des hub régionaux de grands groupes mondiaux. Après New York, c'est également la deuxième métropole diplomatique dans le monde. Y assurer une présence active est donc d'un enjeu capital. Par ailleurs, par la «magie» du fonctionnement de son architecture institutionnelle, le dynamisme de ses PME, la discréption de sa diplomatie et son rang dans l'Union européenne, la Belgique est un acteur important pour le Maroc. A bien des égards, elle peut inspirer des réformes que l'on entreprend de ce côté de la Méditerranée. Le principe de subsidiarité qui préside à la gestion des affaires publiques est, là-bas, une réalité permanente. Ce qui permet de prendre les décisions qui soient le plus proches possible des attentes des citoyens. Au passage, le périmètre entre ce qui doit relever du niveau fédéral et des Régions est un sujet politique constant dans le plat pays. Le sujet est tellement passionnel et brûlant qu'il a fallu neuf mois à la coalition actuelle au gouvernement fédéral pour trouver un compromis. Et malgré ce blocage que relayait les médias internationaux sur les risques d'implosion de ce Royaume, l'économie a continué à fonctionner normalement. C'est une preuve de la qualité des fondations de son schéma institutionnel et de l'efficacité de sa technocratie administrative.

• La subsidiarité totale

La subsidiarité signifie par exemple que l'éducation est du ressort des compétences des communautés. Transposée dans la réalité marocaine, cela consisterait à placer la lourde machine de l'enseignement sous la responsabilité des Régions. Peut-être que cela pourrait enfin donner à cette institution de la visibilité qui lui fait cruellement défaut auprès de l'opinion publique. Basée essentiellement sur un tissu de PME innovatrices et flexibles, l'économie belge est un modèle d'ouverture. La notion très chauvine de champions nationaux est inconnue dans le logiciel des responsables politiques, l'essentiel étant l'efficacité.

Des PME belges se comptent par centaines aujourd'hui dans ces domaines d'excellence et constituent l'un des piliers de l'économie. Toujours dans les services, en très peu de temps, Anvers et Bruxelles sont devenues des métropoles de la mode grâce à un vivier de stylistes doués et un système éducatif en alerte permanente. Dans la capitale belge, il s'est également développé toute une activité qui gravite autour de l'industrie de l'audiovisuel. La création publicitaire, la production des films, etc, une noria de PME contribue à l'éclosion de ce secteur très créateur d'emplois et d'expertises. La qualité de son infrastructure est aussi un des points forts de Bruxelles. Son réseau d'établissements hospitaliers fait de la ville un des hauts lieux du «tourisme médical». Elle absorbe une partie des listes d'attente des pays voisins et reçoit des patients qui viennent surtout des pays

pétroliers du Moyen-Orient. Le niveau des relations politiques maroco-belges est pour l'instant, plusieurs crans en dessous des échanges commerciaux entre les deux pays et de la densité de la coopération bilatérale. Selon les données de l'Office de Change, les importations marocaines en provenance de l'Union belgo-luxembourgeoise se sont élevées à 4,7 milliards de dirhams en 2007. L'intérêt grandissant des investisseurs belges pour le Maroc devrait inverser la donne. Thomas & Piron est l'un des acteurs majeurs du plan Azur (à Mogador et Lixus à Larache), Besix à TangerMed et sur la station d'El Jadida. A noter aussi, plusieurs PME actives dans le textile.

«Partager les intérêts communs»

Par Patrick Vercauteren Drubbel, ambassadeur de Belgique au Maroc

Les liens tissés entre nos deux Royaumes, le Maroc et la Belgique, sont intenses et excellents. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre en considération la visite d'Etat que Leurs Majestés le Roi Albert II et la Reine Paola de Belgique ont effectuée au Maroc il y a quatre ans, ainsi que le nombre élevé de visites officielles, de part et d'autre, et l'intérêt que chacun de nos deux pays porte à l'autre.

Nos relations sont fructueuses et couvrent de nombreux domaines.

Le Maroc est tout d'abord un partenaire privilégié de la coopération belge au développement, portant sur des matières touchant la vie quotidienne: l'eau, l'agriculture ou encore la formation utilisant comme ligne les orientations de l'Initiative sociale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, c'est-à-dire l'Initiative nationale de développement humain.

Partant du domaine social, les niveaux de coopération se sont fortement diversifiés, abordant désormais les domaines culturel, économique, commercial, consulaire, militaire, sécuritaire et, plus récemment encore, le renforcement de la coopération judiciaire par la désignation d'un magistrat de liaison dans nos deux Etats.

Ces liens privilégiés se sont traduits par l'instauration, en mars 2007, de la première Haute commission mixte de partenariat entre le Maroc et la Belgique, sous la présidence des deux Premiers ministres. Seuls la France, l'Espagne et le Portugal possèdent une telle instance commune avec le Maroc. Limités jusqu'à il y a peu, les investissements belges ont été récemment dynamisés, dans le cadre du plan Azur, du plan Emergence, des grands travaux d'infrastructure dont le nouveau port de Tanger Med. Nos échanges commerciaux ont enregistré ces deux dernières années une progression sensible. L'importance de la Communauté marocaine de Belgique, forte de près de 400.000 personnes, et son intégration au tissu social, économique, culturel et politique belge, sont fréquemment relevées. La Belgique est souvent citée comme modèle d'intégration de la diaspora marocaine.

De son côté, la communauté belge au Maroc est extrêmement active. La Belgique y compte des entrepreneurs belges, des ingénieurs, des directeurs d'école, des artistes, artisans, ... Parmi eux, de nombreux couples mixtes. Preuve d'un autre lien fort entre nos deux pays...

Tant au Maroc qu'en Belgique, une redécouverte l'un de l'autre est en cours qui



permettra à chacun de nos pays de poursuivre ses relations basées sur la confiance, le respect, le dialogue et la coopération.

Cette nouvelle approche est appuyée par l'immense majorité des habitants de nos deux pays. Elle exprime surtout une nécessité réciproque de partager des intérêts communs profonds et de faire évoluer nos sociétés d'une multiculturalité croissante en une véritable interculturalité.

Abashi SHAMAMBA

Maroc-Belgique : Une association d'ex-lauréats pour maintenir la flamme

· Architectes, kinésithérapeutes, agronomes..., les Marocains formés en Belgique viennent de divers horizons

Crée depuis trois ans, l'association marocaine des lauréats de Belgique (AMLB) compte aujourd'hui 150 membres actifs. Comme toutes les structures de ce type, c'est d'abord un souci d'échange et de solidarité entre les diplômés des écoles et des universités belges qui a motivé sa création. Mais elle se veut aussi un relais et un facilitateur des échanges entre le Maroc et la Belgique, selon son président, Amal Benmansour Hassani.

L'association est très impliquée dans les activités culturelles. Elle a été le maître d'oeuvre d'une exposition de tableaux d'artistes lauréats de Belgique, a offert une dotation de livres pour le centre culturel Roches Noires (Casablanca)... A en croire son président, l'arrivée du consul général actuel, Luc Jacobs (il est très impliqué personnellement), a donné une impulsion à l'association.

Dans le cadre de son plan d'action, l'AMLB a, entre autres, mis sur pied un concept baptisé «Douar Al Ghad» (le village de demain). D'ici à fin 2008, elle s'engage à étudier et à réaliser un projet pilote émanant de ce concept en espérant convaincre quelques sponsors privés et publics de l'y accompagner.

· Ouverture sur le monde

Les Marocains ayant fait leurs études en Belgique proviennent de spécialités assez larges. Il y a autant de médecins que de pharmaciens, de kinésithérapeutes, d'opticiens, d'agronomes, d'ingénieurs de spécialités diverses, d'architectes, de psychologues, de vétérinaires, etc. Le système d'enseignement belge est l'un des plus efficaces et des plus sélectifs, selon les experts de l'OCDE. Et cette qualité est encore assez peu connue des jeunes Marocains qui veulent poursuivre leurs études à l'étranger. La Belgique n'est pas encore une destination spontanée pour eux. Voilà un chantier auquel devrait s'atteler les lauréats marocains de Belgique dans leur association. Le président de l'AMLB analyse les points forts du système belge: «Nos compatriotes apprécient la formation dispensée pour son ouverture sur le monde et sa richesse», confie Amal Benmansour, lui-même diplômé d'une école d'architecture en Belgique.

Les universités belges sont capables de rivaliser avec les écoles les plus



prestigieuses à travers le monde. Les programmes sont marqués par une ouverture sur le monde, ce pays ayant fondé sa prospérité sur cette ouverture internationale. Les enseignements s'inspirent des travaux les plus récents tant dans le monde francophone que dans le monde germanique, anglophone, asiatique, constate Amal Benmansour. Le Maroc peut-il s'inspirer de ce système pour sa réforme? Pourquoi pas, répond le président de l'AMLB. Le Maroc devrait s'enrichir de nombreux exemples de réformes réalisées à travers le monde, dont celle de la Belgique. Ce pays possède aussi un des meilleurs systèmes de formation professionnelle en Europe. Dans le paramédical, l'apprentissage aux métiers, etc., il y a peut-être matière à creuser de la part des responsables marocains. Le partenariat dans l'enseignement supérieur est déjà une réalité. L'Ecole nationale d'agriculture de Meknès et l'Institut agrovétérinaire Hassan II de Rabat entretiennent d'excellents rapports avec la faculté d'agronomie de Gembloux.

Leconomiste.com

A. K.

Publié dans le Moniteur Belge de ce 11 avril 2008 : SERVICE PUBLIC FEDERAL JUSTICE

27 MARS 2008 - Arrêté royal portant suspension des articles 4 à 9 de l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique

RAPPORT AU ROI

Sire,

L'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique vous a été soumis après les élections d'un Organe-Chef de culte du culte musulman en Belgique, tenues le 13 décembre 1998.

Depuis quelques mois, l'Exécutif n'est plus en mesure de fonctionner en tant qu'organe représentatif du culte musulman, d'une part, à cause des instructions judiciaires en cours qui provoquent des tensions au sein de l'organe et, d'autre part, parce que des oppositions internes entre différents groupes nuisent à la cohésion.

Après la décision, fin janvier 2008, de subordonner l'octroi de subventions à un certain nombre de conditions (élaboration d'un plan d'assainissement et d'un plan d'apurement des dettes du passé et tenue d'une assemblée générale lors de laquelle une proposition de présentation des membres manquants de l'Exécutif serait formulée), force a été de constater, le 23 février 2008, que ces conditions n'ont pas été satisfaites.

En outre, étant donné qu'aucun crédit bancaire n'était plus accordé, l'administrateur provisoire désigné par ordonnance du 4 septembre 2007 du tribunal de première instance de Bruxelles, a décidé de demander la mise en liquidation de l'asbl « Gestion des finances de l'Exécutif des Musulmans de Belgique ». Un liquidateur a été désigné par ordonnance du 22 février 2008 du tribunal de première instance de Bruxelles.

Vu les éléments mentionnés ci-avant, force est de constater qu'il n'y a en ce moment aucun organe représentatif fonctionnel du culte musulman constitué comme tel qui soit encore en mesure de prendre des décisions de manière efficace.

Il est par conséquent recommandé de suspendre les articles 4 à 9 de l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, ce en attendant que la communauté musulmane formule une proposition visant à constituer une représentation fonctionnelle et efficace de la communauté musulmane.

De cette manière, on évitera également la constitution éventuelle de nouvelles structures qui revendiqueraient les moyens financiers de l'autorité.

La concertation avec toutes les composantes de la communauté musulmane dans notre pays sera poursuivie dans le but de chercher une forme plus adaptée d'organe représentatif du culte musulman en Belgique.

J'ai l'honneur d'être,
Sire,
de Votre Majesté,
le très respectueux,
et très fidèle serviteur,
Le Ministre de la Justice,
J. VANDEURZEN

27 MARS 2008. - Arrêté royal portant suspension des articles 4 à 9 de l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique

ALBERT II, Roi des Belges,
A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, notamment l'article 19bis, inséré par la loi du 19 juillet 1974, et modifié par les lois des 17 avril 1985, 18 juillet 1991 et 10 mars 1999;

Vu l'arrêté royal du 26 avril 1968 réglant l'organisation et la coordination des contrôles de l'octroi et de l'emploi des subventions;

Vu l'arrêté royal du 17 juillet 1991 portant coordination des lois sur la comptabilité de l'Etat, notamment les articles 55 à 58;

Vu l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique;

Vu les problèmes qui se sont posés au niveau de la représentativité des titulaires d'un mandat au sein de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, et le fait que l'asbl « Gestion des finances de l'Exécutif des Musulmans de Belgique » a été mise en liquidation par ordonnance du 22 février 2008 du président du tribunal de première instance de Bruxelles;

Vu la nécessité pour l'autorité de prendre des mesures conservatoires afin de préserver les moyens budgétaires s'il est constaté que les conditions ne sont plus réunies pour que le culte musulman dispose d'un organe représentatif reconnu;

Vu les lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973, notamment l'article 3, §1er, remplacé par la loi du 4 juillet 1989 et modifié par la loi du 4 août 1996;

Vu l'urgence;

Considérant que n'ont pas été réalisées les conditions en vue de la continuité de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, tel que reconnu par l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, à savoir la rédaction d'un plan d'assainissement et d'un plan d'apurement des dettes du passé, ainsi que l'organisation d'une assemblée générale lors de laquelle une proposition de présentation des 10 membres manquants serait formulée, et plus particulièrement en ce qui concerne ce dernier point;

Considérant que l'asbl « Gestion des finances de l'Exécutif des Musulmans de Belgique » ne peut plus obtenir de crédit bancaire et qu'à la suite de l'ébranlement de la solvabilité, l'administrateur provisoire a demandé le 22 février 2008 la liquidation de l'asbl précitée au tribunal de première instance de Bruxelles, qui a accédé à cette requête et a désigné un liquidateur par ordonnance rendue à la même date;

Considérant qu'en raison du changement de la situation, l'autorité doit bloquer les subventions prévues aux articles 4 et suivants de l'arrêté royal du 3 mai 1999 précité et qu'à la suite de la liquidation de l'asbl précitée étroitement liée à l'Exécutif des Musulmans de Belgique, cet organe n'est plus en ce moment en mesure de remplir ses missions;

Considérant qu'il convient de constater, sur la base des informations dont nous disposons actuellement, que l'Exécutif n'est plus représentatif, dans la mesure où après la démission du président ce 27 février 2008, il ne reste plus que six membres et où l'assemblée générale du 22 février 2008 n'a pas été en mesure d'atteindre un consensus pour y remédier;

Considérant qu'il découle de ces éléments que la situation de l'Exécutif des Musulmans de Belgique est contestée et que la composition actuelle ne correspond plus au but fixé dans l'arrêté royal précité du 3 mai 1999, à savoir la représentativité de toutes les composantes de l'Islam en Belgique;

Considérant qu'il est par conséquent nécessaire, vu les difficultés actuelles et l'absence d'interlocuteur face aux autorités, de suspendre l'application des articles 4 à 9 de l'arrêté royal du 3 mai 1999 en attendant que de nouvelles propositions concrètes et opérationnelles soient formulées par la communauté musulmane;

Sur la proposition de Notre ministre de la Justice;
Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. Les articles 4 à 9 de l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique sont suspendus.

Art. 2. Le présent arrêté produit ses effets le 22 février 2008.

Art. 3. Notre ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Châteauneuf-de-Grasse, le 27 mars 2008.

ALBERT

Par le Roi :

Le Ministre de la Justice,

J. VANDEURZEN

<http://www.moniteur.be>

[Top](#)

Europe



article de l'hebdomadaire La Vie. Devant le refus d'Islam et de sa mère, Farah, la production promet de les rappeler mais les Alaouchiche comprennent que le petit garçon est indésirable sur le plateau de l'émission.

Chez Lagardère Active, dont Gulli et Angel productions sont des filiales, l'affaire est gênante. Les deux entités se d'abord renvoyé la balle, la casteuse de la société de production ayant affirmé suivre les consignes du responsable des programmes de la chaîne, tandis que chez Gulli, on se défausse sur Angel productions, niant toute responsabilité de la chaîne. De son côté, la société de production continue à nier la discrimination, même si la casteuse a reconnu sa maladresse.

Finalement, Arnaud Lagardère a personnellement présenté mercredi ses excuses aux parents du jeune garçon et a "proposé au jeune Islam de venir comme candidat à une prochaine émission du jeu 'In ze boîte'". En outre, indique un communiqué de presse, Arnaud Lagardère "a demandé, ainsi que Didier Quillot, président de Lagardère Active, lance une enquête interne pour faire la lumière sur ces événements qui vont à l'encontre des valeurs défendues par le groupe et Gulli".

SOS RACISME AUSSI MIS EN CAUSE

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Après sa mésaventure, Farah Alaouchiche s'était tournée vers les associations, estimant que son fils avait été discriminé. D'après le témoignage de Farah rapporté par La Vie et repris par Rue89, à la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), même réponse : sans preuve, pas de plainte qui tienne la route, ce sera la parole de Gulli et d'Angel productions contre celle de Mme Alaouchiche.

Reçue par SOS Racisme, Mme Alaouchiche n'a pas apprécié l'accueil qui lui a été fait. Selon des propos reproduits dans La Vie, il lui aurait été dit qu'"il faut reconnaître qu'en France, Islam est un prénom difficile à porter". "On m'a même conseillé de conduire mon fils chez un psy !" a-t-elle ajouté.

Samuel Thomas, chargé des discriminations à SOS Racisme, s'insurge violemment contre ces déclarations : "Nous avons pris beaucoup de temps pour lui apporter notre soutien et lui expliquer les conséquences traumatisantes que pouvaient avoir sur un petit garçon une procédure judiciaire. Durant un procès, sa parole serait remise en doute et sa souffrance doublement niée."

Rue89 a publié la réponse de la personne de SOS Racisme qui a reçu l'appel au secours de Farah Alaouchiche. Celle-ci nie formellement les propos qui lui sont attribués. Et Samuel Thomas, de SOS Racisme, soutient que les propos de Mme Alaouchiche ont été déformés. Il assure aussi que SOS Racisme aidera la famille dans son action judiciaire. "Mme Alaouchiche est décidée à aller au bout de son action, nous la soutiendrons en nous portant partie civile à ses côtés", a-t-il affirmé.

La maman d'Islam a pourtant fermement maintenu ses propos – notamment sur ce que la personne de SOS Racisme lui aurait dit – dans un témoignage audio recueilli par Rue89.

"Seules 1 % des affaires de discrimination que nous traitons vont jusqu'au procès.



Les lois existent mais, sans preuve, pas d'infraction", tient à préciser Samuel Thomas et "la médiatisation d'une affaire aide évidemment", le déficit d'image pouvant s'avérer dévastateur pour une petite chaîne de télévision.

Mélanie Duwat

Italie
le pire des scénarios

Paru le Mardi 15 Avril 2008

OLIVIER CHAVAZ

Le centre gauche de Walter Veltroni a échoué dans sa tentative de folle remontée entamée il y a deux mois, alors qu'il accusait encore dix points de retard sur la droite. Dans la foulée, la gauche radicale s'est littéralement écroulée au point d'être menacée de disparition du paysage institutionnel national. Comme pressenti, une nette majorité d'électeurs italiens s'est donc prononcée hier pour le retour de Silvio Berlusconi aux affaires – il dirigera le pays pour la troisième fois après sa courte expérience en 1994-1995 et un mandat entier entre 2001 et 2006. Dans le futur gouvernement, les racistes de la Ligue du Nord, auteurs d'une poussée spectaculaire, pèseront de tout leur poids sur les décisions. L'ensemble de ces données constitue sans doute le pire des scénarios pour l'Italie.

Vu de l'étranger, ce choix paraît incompréhensible. Berlusconi est un homme du passé. Ses deux passages au pouvoir n'ont strictement rien apporté au pays. Au contraire, ils ont contribué à l'enfoncer un peu plus dans la crise économique et à le discréditer sur la scène internationale à force de pitreries et d'inepties. Lors de cette campagne électorale, le milliardaire est apparu usé aux yeux de nombreux observateurs. Une preuve parmi d'autres: le refus du patronat de prendre position en sa faveur. Cette fois, pas de promesses mirobolantes. Ses plus sérieux engagements – tailler dans les dépenses publiques pour baisser les impôts – étaient, ironie du sort, pour l'essentiel les mêmes que son adversaire Veltroni. Il Cavaliere s'est contenté d'asséner son slogan éculé: «Italie, relève-toi!» Mais le magnat de la presse exerce encore une certaine fascination sur ses compatriotes, paradoxalement de plus en plus las du spectacle déplorable offert par la classe politique. La participation est d'ailleurs en recul de 3,5 points par rapport à 2006.

Le constat est unanime: l'Italie est exsangue. Une famille sur cinq est contrainte de vivre avec moins de 1200 euros mensuels alors que les prix n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Les jeunes diplômés galèrent de stages non rémunérés en emplois sous-payés. Face à cela, l'Etat est absent ou presque. La plupart des services publics dysfonctionnent. Le pays ne consacre que 10% de son PIB au social, un triste record en Europe. Pour couronner le tout, le fossé entre le Nord et les régions méridionales se creuse davantage année après année. La crise des déchets napolitains, très loin d'être résolue malgré le silence médiatique, est là pour nous le rappeler.

La politique italienne est aujourd'hui en voie d'«américanisation». Cette évolution



est délibérée. La droite et le centre-gauche ont conjointement décidé d'en finir avec les coalitions hétéroclites, sources de fragilité. Mais aucun des deux pôles n'a de véritable projet.

A quoi bon dès lors se contenter d'un bipartisme qui n'est qu'une concentration du pouvoir? S'il suit logiquement le mouvement général observé en Europe, l'effondrement de la coalition d'extrême gauche est une très mauvaise nouvelle pour les Transalpins et les millions de travailleurs immigrés. Peut-être même plus grave que le come-back d'un septuagénaire sur le déclin.

Source : Le Courrier

Actualité Angers
lundi 14 avril 2008

Chadia Arab, géographe, et Carolina Benito, présidente de l'association Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou.

L'histoire de l'immigration marocaine décryptée

Lors de conférences, l'Angevine Chadia Arab raconte la genèse de la venue de Marocains, avec l'appui de l'association Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou.

Chadia Arab est une jeune géographe originaire d'Angers, où elle a fait une partie de ses études, qu'elle a terminées à Poitiers. Dans le cadre de sa thèse, qu'elle a soutenue fin 2007, Chadia a passé 3 ans au Maroc. Depuis, elle enseigne dans les facultés d'Angers et de Caen.

« Dans le cadre de ma thèse, j'ai approfondi mes recherches concernant l'immigration des marocains à Angers, explique Chadia. La plupart d'entre eux sont originaires de Aït-Ayad, dans le Moyen-Atlas marocain. De la première génération aux enfants d'aujourd'hui, cela représente plus de 500 personnes. »

« L'immigration se fait par réseau, ajoute la chercheuse. Le premier marocain qui est venu s'installer à Angers, travaillait pour une société française au Maroc. L'employeur qui lui avait promis de l'emmener en France à la fin du Protectorat avait disparu. Il se retrouva à Arras pour vivre dans un bidonville et travailler dans le bâtiment. Il demanda à être muté et, à l'Office National de l'Immigration, on lui proposa plusieurs villes : il choisit Angers. Il est à l'origine de tout ce qui a suivi. »

« Trois autres marocains vinrent le rejoindre, suivis par d'autres, pour bientôt représenter 25 % de la population immigrante d'Angers, assure-t-elle. Les hommes arrivèrent dans les années 1965 à 1970 et travaillèrent, pour beaucoup, dans le bâtiment, chez Brochard et Gaudichet. »

« Ceux qui arrivèrent dans les mêmes époques et travaillèrent aux mines d'ardoises de Trélazé n'étaient pas du même réseau, précise enfin Chadia Arab. Leur implantation se fit plus particulièrement à la Roseraie et à Monplaisir. Par le biais du regroupement familial, les femmes commencèrent à arriver à partir de 1970. »



Chadia Arab intervient lors de conférences. Elle est aidée en cela par une association angevine : Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou.

Carolina Benito, sa présidente, précise : « Nous avons pour vocation d'aider et de soutenir les travaux qui sont entrepris au sujet de l'histoire de l'immigration en Anjou. Nous sommes en relation avec la Cité de l'Immigration de Paris. »

« À Angers, il y a à peu près 2 000 personnes d'origine marocaine. La première génération a très rarement demandé la nationalité française, ajoute Chadia Arab. Ceux qui l'ont fait par la suite, c'est à la demande de leurs enfants. Si en été vous allez vous promener à Aït-Ayad dans le Moyen Atlas marocain, vous rencontrerez énormément de véhicules immatriculés 49... »

Contact. Courriel : istoreimmigration49@wanadoo.fr

Ouest-France

Source : maville.com

Un appel à projet pour faciliter les envois d'argent des migrants et leur investissement productif en zones rurales

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations-Unies lance un appel à proposition en vue de “promouvoir des systèmes d’envoi de fonds et des filières d’investissement novateurs pour les travailleurs migrants” dans les zones rurales. Il s’agit d’améliorer la transmission des fonds, mais aussi d’ “associer les envois de fonds à des services et produits financiers en zone rurale, et mettre en place des filières d’investissement rural novatrices et efficaces à l’intention des travailleurs migrants et des organisations à assise communautaire”. La Commission européenne, la Banque interaméricaine de développement (BID), le Groupe consultatif d’assistance aux pauvres (CGAP), le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, le ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération et le Fonds d’ équipement des Nations-Unies (FENU) sont associés à l’initiative

[suite...](#)

[Top](#)

Agenda





béni
Mais
d'être mort !
entretient la
républicain. Ainsi,
présidentielles ?



En France, des nostalgiques
semblent regretter le temps
des colonies...
qu'on les
rassure ! Ce temps-là est loin
L'Etat français s'en porte en effet garant : il
continuité coloniale à la française : le racisme
qu'a t-on récolté depuis les élections

POUR LIRE LA SUITE : <http://www.indigenes-republique.org/spip.php?article1249>

Judaïsme, christianisme et islam : une douloureuse filiation religieuse

Conférence-débat

21-04-2008

par Thomas GERGELY, Professeur à ULB
Organisée par l'Extension ULB de Dour et environs

tel 065 65 40 59

<http://www.ulb.ac.be/extension>

Lieu: Centre Culturel de Dour, rue du Marché

Heure: 20h

Dans le cadre de la Semaine culturelle maghrébine à Namur organisée par Carrefour des Cultures, Arab Women's Solidarity Association-Belgium asbl vous invite à la journée

Espace Femme

Culture, art, musique et réflexion

le samedi 19 avril 2008 de 10h00 à 21h00

à l'auditoire Pedro Arrupe, Rue de Bruxelles 64, 5000 NAMUR

Entrée gratuite

Programme

Conférence- débat : « La situation des femmes originaires du Maghreb : regards croisés »

Le Salon des talents

Danse orientale au cerceau par Luisa Gherdaoui

Rencontre littéraire et séance dédicace avec Mina Oualdlhaj

Lecture de poésie par Yasmina Hamlawi (journaliste)

Projection de courts métrages et débat en présence des réalisateurs et actrices

- « Le vice qui tue » de Malika Aziz
- « Partir » de Bouchra Moutaharik
- « Vierge Mari » de Mohamed Bouhari avec Rehab Benhsaïne et Yamina

Cheurfa

Exposition permanente

- Souad Abderrahim Al Bachir
- Malika Aziz
- Yasmina Lallemand



Samia Smahi
Création de bijoux et tableaux home déco par Rihab
Mohammadi Alal
Stands culturels
« A la découverte de l'Algérie » présenté par Ghezala Chérifi et
« Littérature féminine du monde arabe » présenté par les
bénévoles d'AWSABE
Photographie
Soirée musicale : Le groupe « Zamâan AWSA » Chansons du
Maghreb
Défilé de mode signé Wahiba Mestoui
Fatou'm Chants berbères
<http://www.awsa.be/activites/2008-04-19%20Espace%20femmes%20maghrebines.htm>

APPEL A UN RASSEMBLEMENT DEVANT L'AMBASSADE DU MAROC

**POUR L'ARRET IMMEDIAT DES POURSUITES A L'ENCONTRE
DES JOURNALISTES, DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS ET DES
SYNDICALISTES**

POUR LA LIBERATION DE TOUS LES DETENUS D'OPINION

- pour alerter l'opinion publique sur les atteintes avérées et répétées aux droits humains,
- pour exiger la libération immédiate de tous les détenus d'opinion,
- pour mettre fin à l'arbitraire et au dénigrement de la liberté d'expression,

le jeudi 24 avril à 18 heures

à un rassemblement devant l'ambassade du Maroc
5 rue La Tasse - 75016 Paris (métro Trocadéro)

signataires:

l'ATMF, Attac-France, le Comité International pour la Libération des Détenus du 1er mai au Maroc, SUD/Solidaires, le PCF, Les Verts, la LCR, la FSU, l'AMF, l'ASDHOM, l'APADM, le FMVJ-France et la LDH.

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'ouverture du 4ème Festival des sciences, organisé en partenariat avec la commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture, le Bureau de l'UNESCO de Rabat et l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO).

L'inauguration aura lieu, lundi **21 avril à 11H**, au Palais des Institutions Italiennes. Le plan, en attaché, indique l'emplacement des lieux qui vont accueillir le Festival :

1/ Palais des Institutions Italiennes
2/ Délegation du Ministère de la Culture
3/ Institut Français du Nord-Tanger
4/ Lycée Regnault
5/ Club municipal de Tennis
A bientôt et bienvenue à Tanger

Mohammed Semlali
Tel: 212 66 30 06 51
Fax: 212 37 77 74 70

Président de la FondationSigma
www.fondationsigma.org.ma
<http://tangier.free.fr/Sigma/index.htm>

Président du Club UN ESCO Tanger

[Editorial](#) - [Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Divers](#)